

**SYNDICAT NATIONAL DES PERSONNELS DE L'ADMINISTRATION DE LA MER  
SECTION NATIONALE DES OFFICIERS DE PORT**

Fédération Nationale de  
L'Équipement et de l'Environnement



Adhérent à l'Union Générale  
des Fédérations de Fonctionnaires

Le Havre, le 31 mai 2023

Monsieur Clément Beaune  
Ministre délégué auprès du ministre de  
la Transition écologique et  
de la Cohésion des territoires,  
Chargé des transports  
Hôtel Le Play  
75007 Paris

Objet : Préavis de grève pour le 7 juin 2023

**ALERTE ! Notre profession est en danger !**

Notre administration valide le recrutement par voie directe d'une personne non qualifiée pour occuper un poste à responsabilité : celui de commandant adjoint au port de Caen - Ouistreham.

Cette personne, dépourvue d'expérience dans notre métier, n'a pas été promue et ne s'est pas présentée au concours d'entrée de notre profession.

Le SNOP - CGT s'oppose fermement à ce type d'embauche dangereuse, qui compromet l'avenir de notre profession, mais aussi l'exploitation et la sécurité des mouvements et opérations portuaires.

Le SNOP - CGT appelle tous les officiers de port et officiers de port adjoints à 24h de grève reconductible à compter du mercredi 7 juin 2023 06h00 pour faire annuler cette validation de recrutement.

Notre organisation syndicale rappelle que les officiers de port et les officiers de port adjoints sont lourdement impactés par la réforme des retraites et qu'ils sont déterminés à agir de manière cohérente sur tous les sujets : les statuts, la prise en compte de la pénibilité, la formation, le recrutement...

Restons unis pour défendre nos droits et préserver l'avenir de notre profession avec cohérence !

**Solidarité et mobilisation !**

Pour le secrétaire général,  
Pierre de Chabaneix